



Traité Ketouvat

Michna 7 - Chapitre 3

איִזוּהִי בִּשְׁתּוֹ, הַכֹּל לְפִי הַמִּבֵּישׁ וְהַמְתִּבֵּישׁ. פָּגַם, רוֹאִין אוֹתָהּ כְּאִלּוּ
הִיא שְׂפָחָה נִמְכָּרֶת, כְּמָה הֵיטֵה יָפָה וְכְמָה הִיא יָפָה. קָנַס, שְׂוֵה
בְּכָל אָדָם. וְכָל שֵׁשׁ לוֹ קֶצֶבָה מִן הַתּוֹרָה, שְׂוֵה בְּכָל אָדָם:

Comment paie-t-on la honte ? La somme à payer varie selon la position sociale de l'homme et de la fille qu'il a violée ou séduite. Comment paie-t-on pour le dommage ? On estime ce que la fille aurait perdu de sa valeur, si on la vendait comme esclave. L'amende (biblique) reste la même pour toutes les personnes ; partout où la Bible a fixé la somme, cette somme reste la même pour tout le monde.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions